

Nos incontournables Santé / Sécurité



Adoptez les bons gestes



1. Les issues de secours doivent être maintenues dégagées de tout encombrement et identifiées.
2. Les consignes générales d'incendie et les points de rassemblement doivent être identifiés et connus.
3. L'ensemble des personnels et des élèves doit connaître les consignes d'évacuation incendie.
4. L'ensemble des personnels et des élèves doivent connaître les consignes d'évacuation ou de confinement du P.P.M.S.
5. L'utilisation d'équipement motorisé (engin ou machine) ne peut se faire qu'après une formation adaptée.
6. Le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) est obligatoire et en adéquation avec les risques identifiés.
7. Une formation liée à la santé et à la sécurité doit être dispensée pour tous les membres de la communauté scolaire.
8. **Tous les accidents** doivent être signalés et enregistrés.
9. Tous les risques repérés doivent être systématiquement signalés en complétant une fiche « relevé d'observations et suggestions » disponible en ligne sur le site ou à l'accueil.

**Et en toutes circonstances,
J'alerte en cas d'incident, de situations à risque ou d'accident !**

*J'ai pris connaissance des incontournables sécurité
Je m'engage à les respecter*

NOM Prénom	Date	Signature